

TABLEAU 4.4  
INVESTISSEMENTS PREVUS POUR LA PERIODE 1983-1987  
AVEC ET SANS LA NOUVELLE POLITIQUE  
(en millions \$ courants)

	SANS LA NOUVELLE POLITIQUE	AVEC LA NOU- VELLE POLITIQUE	DIFFÉRENCE (IMMOBILI- SATIONS SUPPLÉMENTAIRES)	VARIATION %
<b>CN</b>				
OUEST	1 219	2 588	1 369	+ 112
EST	925	1 115	190	+ 20
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>2 144</b>	<b>3 703</b>	<b>1 559</b>	<b>+ 72</b>
<b>CP</b>				
OUEST	974	2 439	1 465	+ 150
EST	463	701	238	+ 51
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1 437</b>	<b>3 140</b>	<b>1 703</b>	<b>+ 118</b>
<b>CN et CP</b>				
OUEST	2 193	5 027	2 834	+ 129
EST	1 388	1 816	438	+ 31
<b>TOTAL</b>	<b>3 581</b>	<b>6 843</b>	<b>3 262</b>	<b>+ 91</b>

Source: Gouvernement du Canada, février 1983

Pour un transport amélioré dans l'Ouest - Documentation

Paiement provisoire aux sociétés ferroviaires

Annexes: - lettre du 26 janvier 1983 du ministre Jean-Luc Pépin à monsieur Maurice LeClair, p.d.g. du Canadien National et à monsieur W.W. Stinson, président du Canadien Pacifique Limitée;

- réponses du 28 janvier 1983 de messieurs LeClair et Stinson au ministre Jean-Luc Pépin.

Concrètement, sans la nouvelle politique fédérale, le CN et le CP auraient réalisé, à même leurs fonds autogénérés, une bonne partie des investissements requis dans le renouvellement des voies et équipements dans l'Est comme dans l'Ouest. Par contre, ils n'auraient pu effectuer les grands travaux d'expansion de capacité dans l'Ouest; tout au plus auraient-ils pu différer certaines améliorations et même certains